

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4881 - Mercredi 28 Mai 2025 - Prix : 200 Fc

INSERTION PROFESSIONNELLE :

150 jeunes outillés pour leur avenir



Ils sont 150 jeunes Comoriens à avoir bouclé un parcours d'un programme d'insertion. Porté par l'association Ghyada Africa avec l'appui de l'Union européenne, ce programme lancé en 2022 s'est achevé ce lundi 26 mai. Ce dernier visait à outiller une jeunesse souvent frappée par

le chômage, en la confrontant aux réalités du monde du travail.

Des jeunes diplômés, responsables institutionnels et partenaire se sont réunis ce lundi 26 mai pour clôturer un programme d'insertion professionnelle qui aura marqué les

esprits et les parcours. Mis en œuvre par l'association Ghyada Africa avec le soutien de l'Union européenne, ce dispositif lancé en 2022 a offert à 150 jeunes Comoriens une formation intensive destinée à booster leur employabilité.

LIRE SUITE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

29 Dhul ka anda 1446
Prières aux heures officielles
Du 26 au 31 Mai 2025

Lever du soleil:

06h 18mn

Coucher du soleil:

17h 49mn

Fadjr : **05h 07mn**

Dhouhr : **12h 08mn**

Ansr : **15h 04mn**

Maghrib : **17h 52mn**

Incha : **19h 06mn**



SOCIÉTÉ

Dérives inquiétantes des comités de quartiers

Dans plusieurs localités, des groupes de jeunes investis dans la vie communautaire s'arrogent des rôles de juges et d'agents de sécurité. Sous couvert de faire respecter la morale, ces initiatives prennent parfois des allures de justice populaire, avec humiliation publique et sanctions arbitraires. Une situation qui inquiète nombre de citoyens.

"Djaka ambubuwa mshewahé !", qui signifie « Djaka a battu sa femme ». C'est sous ce slogan que les membres du comité de quartier de Mouzdalifa ont défilé ce lundi 26 mai en exhibant Djaka, un jeune homme accusé de violences conjugales. Pour l'humilier, ils l'ont affublé d'un collier d'escargots, d'un masque noir et de feuilles de bananier sèches avant de le promener dans les ruelles du quartier. Dans d'autres quartiers, des scènes similaires se multiplient. Des hommes



surpris en compagnie de leurs concubines sont sanctionnés par des amendes infligées par les habitants. Une ancienne autorité raconte avoir été stoppée par un groupe de jeunes alors qu'il traversait un quartier à la tombée de la nuit. Pensant qu'ils demandaient à monter dans sa voiture,

il s'est arrêté, mais a été stupéfait d'entendre l'un d'eux crier, après avoir fouillé l'intérieur du véhicule : « Il n'y a personne ! » Ce contrôle visait à s'assurer qu'aucune jeune fille n'était transportée de manière « illégale ». Ces pratiques, jugées excessives par certains, alimentent

un débat houleux au sein de la population.

« Je crains que cette affaire ne finisse mal. Ces jeunes n'ont reçu aucune formation juridique, ils agissent selon leur propre logique, jugent et punissent à leur guise. Cela peut vite dégénérer en règlements de

compte. J'appelle les autorités à encadrer ces comités. La justice doit rester dans les mains des institutions compétentes », alerte Attoumane Adjutant. Pour sa part, Maman Annis s'interroge : « Peut-être que ce n'est pas la meilleure façon de corriger cet homme, mais vu les réactions, on a l'impression que vous préférez qu'un homme batte sa femme en toute impunité. »

Il est important de rappeler que lors de la création du comité de Salamani, le commandant de la gendarmerie avait bien précisé que la mission de ces structures communautaires est avant tout éducative. En cas d'infraction, c'est aux forces de l'ordre d'intervenir, et non à la rue de se faire justice. Actuellement dans presque tous les quartiers de Fomboni, ces comités sont montés dans l'objectif de lutter contre la délinquance juvénile, le banditisme, viols et violences.

Riwad

ASSISES NATIONALES SUR L'ÉDUCATION :

La FSEC prend le temps de la réflexion

En amont des assises nationales sur l'éducation, la fédération des syndicats des enseignants (Fsec) a rencontré la presse le 24 mai dernier, pour sensibiliser la population sur l'objectif fondamental des assises sur prévues pour bientôt. C'était l'occasion de se déclarer en phase de synthèse sur les 13 points recommandés pour discussion lors de la rencontre décisive entre gouvernement et acteurs éducatifs.



Depuis longtemps, l'éducation est laissée pour compte car elle est considérée comme une affaire de l'école. Pourtant elle concerne toute la société. C'est dans cette logique que le gouvernement prévoit dans les mois prochains un rendez-vous important qui va réunir les autorités éducatives, les syndicats des enseignants et les partenaires de l'éduca-

tion nationale afin d'aboutir à des résolutions contre les nombreuses crises scolaires. La fédération des syndicats des enseignants (Fsec) a rencontré la presse samedi dernier pour prévenir que le changement ne viendra ni d'en haut ni de déclarations incantatoires. Il viendra du terrain, ce qui est le principe des assises nationales sur l'éducation. « Peu de temps nous sépare de la tenue des assises nationales sur l'é-

ducation. Alors, le gouvernement nous a soumis un document contenant 13 points importants à examiner entre enseignants syndicalistes. Ces points sont étudiés par les enseignants de chaque île. Désormais, nous avons à Moroni un représentant de chaque île dont le principe est de tirer une synthèse sur les réflexions faites dans chaque île afin d'apporter une même voix lors des assises nationales sur l'édu-

cation », a déclaré Saïd Abdou Mdarara, secrétaire général de la fédération des syndicats des enseignants (Fsec).

Et de poursuivre : « Toute décision ou résolution qui sera prise par les enseignants concernant les 13 points recommandés par les autorités, vous seront divulgués ». Ce n'est pas uniquement le gouvernement qui se prépare, les enseignants syndicalistes s'arment de recommandations et ne veulent rien omettre lors de cette rencontre décisive. De la discussion jaillit la lumière. C'est par cette citation que Mohamed Boina, responsable administratif et financier du syndicat des professeurs a précisé : « Il faut attendre de ces assises, la présentation nette des réalités des problèmes liés au dysfonctionnement du système éducatif. Ces assises sont le seul moyen de s'asseoir avec le gouvernement, écouter leurs obs-

ervations et une aubaine pour nous de présenter nos doléances. Surtout nous voulons que le gouvernement respecte et applique toutes résolutions qui seront prises lors de cette rencontre. »

Et c'est là le problème, car le gouvernement promet aux enseignants une chose et en fait une autre. Mais, Mohamed Boina plutôt rassurant a montré : « nous avons la conviction que le ministre de l'éducation nationale fera tout pour que la tenue des assises soit un succès au niveau de l'éducation. Ça fait longtemps que le gouvernement avait promis ces assises. Depuis l'époque de Moindjie Mohamed Moussa. Et c'est sous l'autorité de Bacar Mvoulana qu'elles auront lieu. Donc nous avons un ministre qui fait partie du cercle des enseignants. Il y a un espoir ».

Kamal Gamal

RÉHABILITATION DE LA ROUTE BAHANI – CHEZANI :

Les engins sont déjà sur place

Après des années d'attente, la route Bahani – Chezani sort enfin de l'oubli. Ce samedi 23 mai, une délégation gouvernementale s'est rendue sur place pour constater l'arrivée des premiers engins de chantier, lançant officiellement les travaux de réhabilitation de ce tronçon stratégique. Financé à hauteur de 8 milliards de francs comoriens par la Banque africaine de développement, ce projet vise à désenclaver les régions de Washili, Hamahamet et Mboinkou, longtemps pénalisées par un réseau routier dégradé.

Sur le terrain, le secrétaire général du gouvernement, Nour El Fath Azali, a salué

cette avancée concrète : « Nous sommes venus vérifier que les équipements sont bien arrivés. La majorité est déjà sur site, et les derniers seront dédouanés d'ici mardi », a-t-il affirmé. Cette visite marque le début d'une nouvelle phase pour les habitants de ces zones rurales, confrontés depuis des années à des difficultés d'accès qui freinent les activités économiques et sociales. Pour le ministre de l'Aménagement du territoire, Chekidine Saïd Madi, présent lui aussi sur place, il s'agit d'un projet prioritaire : « Nous avons reçu aujourd'hui plusieurs engins, notamment des camions-bennes, citernes, grues... C'est un tournant pour ce chantier que je suis de près depuis plusieurs semaines. »

La porte-parole du gouvernement, Fatima Ahamada, a également pris part à cette visite, soulignant l'attention particulière que porte l'État à ce projet. Les travaux ont été confiés à l'entreprise WIETC, expérimentée dans les grands chantiers d'infrastructures dans la région. Leur durée est estimée à deux ans, avec des perturbations temporaires à prévoir pour les usagers. En parallèle, la réhabilitation du tronçon Shezani-Mitsamihuli (10 km), financée sur fonds propres et attribuée à la société CGC, viendra compléter cet ambitieux programme d'amélioration du réseau routier.

Au-delà de la modernisation des routes, c'est tout un territoire que le gouvernement espère dynamiser :



meilleure mobilité, relance de l'agriculture et du commerce local, accès facilité aux soins et à l'éducation... Les retombées attendues sont nombreuses. Après avoir longtemps symbolisé l'abandon, la route Bahani-Shezani pourrait bien deve-

nir le visage d'un nouvel élan. Reste désormais à traduire cette promesse en acte, dans les délais, et au bénéfice direct des populations.

Mohamed Ali Nasra

INSERTION PROFESSIONNELLE :

150 jeunes outillés pour leur avenir**Suite de la page 1**

Le programme ne se contente pas d'apporter un accompagnement académique ou théorique. Il les ancre dans une réalité professionnelle, avec des ateliers pratiques, des simulations d'entretien, des modules de développement personnel et des stages immersifs. Ce parcours visait à répondre à une urgence nationale, la lutte contre le chômage et la précarité chez les jeunes diplômés. « L'objectif était de vous donner des ailes pour vos projets professionnels, mais c'est à vous désormais de mettre en pratique ces acquis », a lancé Moufida Djamalillaili, directrice

adjointe de l'ONG Msomo na Hazi, lors de son discours. Une déclaration qui résume l'essence du programme; outiller sans assister, responsabiliser sans infantiliser.

La présence du gouverneur de Ngazidja, Ibrahim Mze Mohamed, aux côtés de représentants du ministère de la jeunesse et de l'emploi, a souligné l'intérêt stratégique de ce type d'initiative pour les institutions nationales. Ces responsables n'ont pas manqué de rappeler l'importance d'une jeunesse formée et active dans le processus de développement du pays. De son côté, l'UE, partenaire clé du projet a renforcé son image d'acteur de la solidarité internationale, en soutenant une démarche durable et structurante. Son appui tech-

nique et financier a permis de garantir un suivi rigoureux, des ressources pédagogiques de qualité et une sélection équitable des bénéficiaires sur l'ensemble du territoire comorien.

Parmi les jeunes montés sur scène, Asna Soudjay a livré un récit sincère et révélateur. « Je me suis inscrite un peu par hasard, mais ces sessions m'ont appris à me connaître, à comprendre le monde professionnel et à m'y adapter. » Un témoignage parmi d'autres, qui confirme le profond changement opéré chez ces jeunes, parfois désorientés, souvent motivés, mais manquant de repères. Cette introspection collective, encouragée par les formateurs, a permis à beaucoup de participants de redéfinir leur projet de vie. Certains

se sont même vus proposer des stages ou des opportunités d'emploi, notamment au sein de l'association Ghyada Africa elle-même, preuve de l'impact concret du dispositif.

Ce programme s'inscrit dans une vision plus large, celle d'une jeunesse comorienne actrice de son avenir. Une jeunesse qui ne subit plus les aléas du marché de l'emploi, mais qui comprend ses codes, ses exigences et ses opportunités. Mme Djamalillaili se dit particulièrement fière de voir d'anciens bénéficiaires rejoindre les rangs des encadrants du projet. « C'est la preuve que l'engagement et l'apprentissage peuvent créer une boucle vertueuse », a-t-elle ajouté. Alors que les projecteurs se tournent vers les prochaines étapes,

plusieurs bénéficiaires envisagent de créer leur propre activité, de reprendre des études ou de postuler dans des structures locales. Tous, en revanche, repartent avec une même conviction : celle d'avoir franchi une étape importante de leurs vies.

Bien plus qu'un simple cursus, le programme aura donc semé des graines de confiance, de compétences et de détermination. La balle est désormais dans le camp des jeunes, comme l'ont rappelé les organisateurs, avec les outils en main, il leur appartient de bâtir l'avenir qu'ils souhaitent incarner.

Mohamed Ali Nasra

MODERNISATION ET COOPÉRATION CHINE-AFRIQUE :

Le professeur Missubah fait entendre la voix des Comores

À l'occasion du 14e Forum Think Tank Chine-Afrique, tenu du 20 au 24 mai 2025 à Kunming (Chine), le professeur comorien Missubah Said Mze a plaidé pour une modernisation endogène de l'Afrique et une coopération équilibrée avec la Chine. Un message fort, porté au nom des réalités africaines et insulaires.

Professeur de mathématiques et directeur du média en ligne Comores Infos, Missubah a représenté les Comores lors de ce forum de haut niveau réunissant chercheurs, universitaires, diplomates et experts en développement venus de divers pays africains et de Chine. Cette édition était placée sous le thème : « Échange d'expériences en matière de gouvernance Chine-Afrique et modernisation chinoise. » Dans un contexte de quête de nouveaux modèles de développement, ce forum a été une plateforme d'échanges stratégiques autour des approches de gouvernan-

ce adaptées à l'Afrique. Lors de son intervention, le professeur Missubah a mis en garde contre les dangers d'un développement calqué sur des modèles exogènes. Il a souligné l'importance pour l'Afrique de tracer sa propre voie, fondée sur ses réalités culturelles, économiques et sociales. « La modernisation ne doit pas être un processus importé, mais une dynamique bâtie sur les forces du continent », a-t-il recommandé.

Il a mis en avant le rôle crucial de l'éducation, de l'innovation locale et de l'autonomisation des jeunes, appelant à une vision globale du développement centrée sur les talents africains. Abordant la coopération sino-africaine, il a salué les avancées dans les infrastructures, l'agriculture et l'industrie, tout en insistant sur un partenariat équitable et respectueux. Le modèle chinois, selon lui, ne peut être transposé sans adaptation aux contextes africains. Le professeur a notamment plaidé pour l'installation d'unités de trans-

formation et de zones industrielles en Afrique afin de rompre avec la logique extractiviste, stimuler l'emploi local et renforcer la souveraineté économique des États.

Sa participation au forum illustre l'engagement des Comores dans

les débats continentaux. Il a rappelé l'importance de considérer les particularités des petits États insulaires dans les orientations de la coopération sino-africaine. Le forum s'est conclu sur des recommandations concrètes en matière de gouvernan-

ce, formation des élites et développement durable, soulignant que la modernisation de l'Afrique doit s'appuyer sur ses propres forces.

Riwad



ASSEMBLÉES ANNUELLES DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT :

Azali va plaider pour une plus grande implication de la banque

Une page va se tourner à Abidjan lors des assemblées générales annuelles de la Banque Africaine de Développement. Après



Azali aux assemblées de la BAD.

deux mandats (2015-2025) à la tête de l'institution, l'économiste nigérian va céder sa place, dix ans après avoir succédé au Rwandais, Donald Kaberuka le 28 mai 2015. Durant son mandat, Adesina et la BAD ont appuyé les Comores sur plusieurs secteurs liés au développement du pays. Un appui multidimensionnel, allant du secteur énergétique, aux infrastructures routières en passant par d'autres secteurs notamment sanitaires au moment de la pandémie de la Covid-19.

Arrivé dans la nuit du dimanche 25 mai à Abidjan, en Côte d'Ivoire, pour participer à l'assemblée annuelle de la Banque africaine de développement (BAD), le chef de l'Etat comorien est accompagné par son ministre des finances. Il va certainement plaider pour une plus grande implication de l'institution financière dans le développement économique du pays. Malgré un contexte mondial défavorable, la BAD a toujours répondu présente au cours de la dernière décennie dans

l'accompagnement des Comores sur plusieurs secteurs. En août 2024, la BAD a pressenti un financement de 135 millions de dollars pour la modernisation des ports de Moroni et Bangoma à travers le projet de connectivité maritime inter-îles, visant à « faciliter le commerce régional et créer une zone économique spéciale. »

Toujours en août 2024 « La BAD a accordé un don de près de 6 millions de dollars pour améliorer la gouvernance financière et le service public d'électricité », lit-on dans une note de la BAD. En avril 2022, faisant suite au programme de soutien pour la réhabilitation du réseau routier national, la Banque a « octroyé 21,6 millions de dollars pour réhabiliter des tronçons clés sur les routes nationales RN2, RN21, RN32. » Des travaux qui visaient à « désenclaver les régions rurales, stimuler l'agriculture et le tourisme, et améliorer la connectivité interinsulaire. »

Sous le thème « Tիրer le meilleur parti du capital de l'Afrique pour favoriser son développement », les assemblées générales de la

BAD de cette année se tiennent dans un contexte où le continent est considéré comme le plus prometteur pour l'avenir du monde. Et ce n'est pas pour rien que des nombreuses personnalités africaines et d'ailleurs y seront présentes. « Cette rencontre réunit des dirigeants africains, des partenaires internationaux et des acteurs du développement pour débattre des priorités économiques du continent », nous fait dire le site de Beit-salam. Ce qui est sûr, le développement de l'Afrique à l'instar de toutes les régions du monde passera par la maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication, mais aussi la digitalisation des secteurs clés de l'économie. Sur ce plan, la BAD est aussi déjà à l'œuvre pour appuyer le pays. En septembre dernier, 9 millions d'euros ont été accordés au gouvernement comorien pour « la construction d'un datacenter national à l'Université des Comores », pour accompagner les étudiants dans leurs parcours éducatifs et leurs insertions professionnelles.

Imtiyaz

SOCIÉTÉ

Vers la mise en place de l'Agence nationale de l'état civil

Ce mardi 27 mai, a eu lieu au Retaj Moroni, un atelier de lancement de l'élaboration du décret relatif à l'Agence nationale de l'état Civil (ANEC) et aux centres d'enregistrement de l'état civil des Comores. Le but était de réunir les parties prenantes pour définir clairement le cadre, les enjeux et les étapes du processus d'élaboration du projet de décret. Cela permet d'assurer une compréhension commune des objectifs, de mobiliser l'engagement, de planifier les activités, et favoriser une collaboration efficace pour la mise en place de l'ANEC.

Le représentant de l'UNICEF M. Moustapha Ben Messaoud, a salué l'engagement du gouvernement pour la modernisation de son système d'état civil avec l'adoption de la loi du 27 juillet 2023, promulguée par le décret du 25 septembre 2023. Cette réforme ambitieuse, fruit d'une collaboration étroite entre le gouvernement, l'ambassade de France et l'Unicef, marque un tournant historique dans la gouvernance publique et la reconnaissance des droits fondamentaux des citoyens. « L'état civil, ce n'est pas qu'un registre. C'est ce qui permet à un enfant

d'exister légalement, à une femme ou homme de faire valoir ses droits après un mariage ou un divorce, à une famille d'accéder à la protection sociale. Et à un état de planifier, de protéger, de gouverner » a-t-il déclaré. Selon lui, grâce au projet d'appui à la modernisation de l'état civil, financé par l'ambassade de France et mis en œuvre par le ministère de l'intérieur avec l'appui technique de l'Unicef, des avancées majeures ont été réalisées. A savoir : une évaluation complète du système d'état civil, l'élaboration d'un plan stratégique budgétisé pour la période 2024-2028, une étude sur l'interconnexion des registres et la validation d'une politique nationale de l'état civil ainsi que l'adoption de la nouvelle loi modernisant l'état civil.

« Nous entrons dans une phase cruciale : la mise en place de l'Agence nationale de l'état civil aux Comores, pierre angulaire de cette réforme. L'élaboration du décret d'application prévu par la loi est une étape essentielle pour opérationnaliser cette agence, qui aura pour mission de diriger, coordonner et impulser des activités liées à l'enregistrement des faits d'état civil. Pour que cette agence voie le jour dans des conditions viables, trois



leviers devraient être activés dès maintenant : une ligne budgétaire dédiée dans la prochaine loi de finances, une planification rigoureuse des ressources humaines, matérielles et techniques et l'identification de locaux adaptés, pour que cette agence ait une existence concrète, visible, opérationnelle », a-t-il souligné.

Pour sa part, le ministre de l'intérieur Mohamed Ahmed Assoumani montre que l'état civil est une nécessité. Il est le fondement même de la citoyenneté. Il ouvre la voie à l'éducation, à la santé, à la justice, au droit de vote, au droit à la propriété et au droit au

travail. Il permet à l'Etat de mieux planifier ses politiques avec des données statistiques avérées et de garantir l'égalité. « Notre système d'état civil demeure aujourd'hui confronté à de nombreuses insuffisances. Une grande partie de notre population, notamment dans les zones rurales, reste encore en marge des dispositifs d'enregistrement. Les faits d'état civil sont trop souvent déclarés tardivement, ou pas du tout. Nos structures manquent de coordination, d'uniformité, de moyens techniques et humains. Nous ne disposons pas encore du cadre juridique clair, cohérent et opérationnel qui permettrait à l'en-

semble du dispositif de fonctionner de manière efficace », dit-il.

« C'est dans ce contexte que la création de l'ANEC, représente une avancée structurante de notre système d'état civil. Cette agence a pour vocation de structurer, de moderniser et d'unifier le système de gestion de l'état civil sur toute l'étendue du territoire national. Mais pour qu'elle puisse réellement remplir son rôle, il est impératif de lui donner les moyens légaux et institutionnels nécessaires. Sur ce le gouvernement et ses partenaires s'engagent pour que tout soit opérationnel », conclure-t-il.

Nassuf Ben Amad

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

Direction Générale de la Santé



جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية
وزارة الصحة والتضامن
ومشاركة المرأة
إدارة لمطابقة الأيزو

PROJET D'APPUI A LA MISE EN PLACE ET A L'OPERATIONNALISATION DE L'ASSURANCE MALADIE GENERALISEE AUX COMORES - PAAMG

En partenariat avec



Lettre d'invitation

Date : 16 mai 2025

DAO N° : PAAMG/CEL/2025/25

Madame/Monsieur,

1. Le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale de l'Union des Comores, a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui à la mise en place et l'opérationnalisation de l'Assurance Maladie Généralisée aux Comores (PAAMG). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du **Marché de fourniture de matériels informatiques pour l'Unité Technique de Gestion de l'Assurance Maladie Généralisée au Comores (UTGAM)**.

2. Le présent document de consultation est publié dans le cadre d'un appel d'offre national ouvert. Le fournisseur le moins-disant sera sélectionné conformément aux procédures décrites dans les Données Particulières du document de consultation.

3. Le présent dossier de consultation comprend les sections suivantes :

- Section 1 - Instructions aux soumissionnaires
- Section 2 - Données particulières de l'appel d'offre

Section 3 - Critères d'évaluation et de qualification
Section 4 - Formulaires de soumission
Section 5 - Bordereau de quantité, calendrier de livraison et spécifications techniques

Section 6 – Cahier des clauses administratives générales
Section 7 - Cahier des clauses administratives particulières
Section 8 – Formulaires de marché

4. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale – Cellule PAAMG, (Moroni Coulée) et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres par email aux adresses indiquées.

email : communication@paamg.sante.gouv.km ;
passation.marches@paamg.sante.gouv.km ; cpaamg@gmail.com

5. Les soumissions doivent parvenir au plus tard le 17 juin 2025 à 14h30, heure de Moroni,

Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant équivalent 2 millions de francs Comoriens.

à l'adresse suivante : **Cellule PAAMG**
Moroni Coulée – BP 2558
Moroni – Union des Comore

DIASPORA

"Nous avons redynamisé le fonctionnement de l'institution"

À la tête du Commissariat chargé de la diaspora, Issa Abdoussalami, a présenté le rapport d'activités 2023-2024. Ce rapport visait à améliorer la visibilité de l'institution, la lisibilité de ses actions, la redynamisation de son fonctionnement, l'accompagnement de la diaspora et le renforcement des partenariats. Il a également exposé les perspectives pour 2025, marquées par de nombreux projets.

"C'est une mission à la fois importante et exigeante que de collaborer avec les Comoriens de l'étranger dans le cadre d'un partenariat citoyen, afin d'accompagner et d'encadrer leurs initiatives sociales, économiques et culturelles dans le pays. Cette mission vise aussi à mobiliser les potentialités humaines et les ressources de la diaspora au service du développement national. Il s'agit de renouer le dialogue entre l'État et les Comoriens de l'étranger, éparpillés à travers le monde, aux profils divers, dont certains contestent la légitimité d'une institution censée les accompagner dans leur double appartenance", a-t-il expliqué. À l'heure où le pays

s'inscrit dans une dynamique d'émergence, les apports sociaux, économiques, humains et culturels de la diaspora constituent une part importante de l'économie nationale. Le Plan Comores Émergent (PCE), dans lequel la diaspora occupe une place stratégique en raison de l'importance annuelle estimée de ses transferts de fonds, vise à corriger la sous-valorisation de son potentiel d'investissement direct.

Dans ce cadre, le gouvernement s'est engagé à favoriser une dynamique inclusive. Afin d'appliquer les directives nationales issues du PCE et de remplir les missions qui lui sont assignées, le Commissariat chargé de la Diaspora sous l'autorité du ministère des affaires étrangères a entamé une démarche axée sur la visibilité institutionnelle, la lisibilité de ses actions et la légitimité auprès de ses usagers. Une telle démarche requiert des ressources humaines qualifiées, des moyens financiers adéquats et une stratégie bien conçue. « C'est pourquoi, parmi les activités majeures de l'année écoulée, la redynamisation du fonctionnement de l'institution a été au cœur de nos priorités. Pour insuffler une nouvelle dynamique à notre mission, trois axes ont struc-

turé nos plans de travail : l'autonomisation du Commissariat, l'accompagnement de la diaspora et le renforcement des partenariats », a-t-il souligné.

Il a également évoqué l'implantation d'antennes dans les îles : « En tant qu'institution étatique au service des Comoriens de l'étranger, les services du Commissariat doivent couvrir l'ensemble du territoire national. Les diasporas d'Anjouan et de Mohéli étant dynamiques et fortement représentées à l'étranger, leur prise en compte est essentielle. Il s'agit ici d'une volonté claire de décentralisation et de déconcentration de l'administration. En vertu du décret portant création du Commissariat, notre ministre a formalisé, par arrêté, l'implantation de ces antennes ». Sachant que, dans la continuité des efforts d'autonomisation du Commissariat, plusieurs initiatives ont été entreprises : la refonte du décret fondateur, l'élaboration d'une stratégie nationale d'accompagnement et de mobilisation de la diaspora, ainsi que la conception d'une offre de services adaptée. Une collecte et une analyse documentaire approfondies ont permis d'identifier les besoins de la diaspora et de mieux cerner le cadre



organisationnel de l'institution. Cette démarche méthodologique s'est appuyée sur l'examen des textes légaux, du cadre organique du MAE, et des rapports de mission du Commissaire.

Pour conclure, le commissaire a annoncé plusieurs projets et partenariats pour l'année 2025 : Extension du projet Diaspora (Appui au renforcement des partenariats avec les diasporas entrepreneuriales comoriennes) jusqu'en juin 2026, lancement et mise en œuvre du programme (WWK) Wamanga Wa Komor financé par l'Union Européenne, projet OIM :

appui technique à la mise en place d'une politique nationale de migration, des visites de travail et d'échange de bonnes pratiques en gestion des politiques publiques liées à la diaspora, notamment au Maroc et au Sénégal, l'élaboration d'une base de données de la diaspora hautement qualifiée, en collaboration avec l'ACCI et sous financement d'Expertise France, l'inauguration officielle des locaux du Commissariat et l'implantation des antennes d'Anjouan et Mohéli, pour ne pas citer que ceux-là.

Nassuf Ben Amad



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Artisana



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP_KM, P177816), DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

ANNULATION DU PREMIERE APPELLE D'OFFRE :

N°2025/001/ MAPA/FSRP-KM/Trx/AO

Nouveau appel d'offre national

Réf. N° de l'Appel : 2025/003/ MAPA/FSRP-KM/Trx/AO

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU BATIMENT DES OFFICES

-Le Gouvernement Comorien a reçu un financement de la Banque Mondiale (IDA) pour financer le Projet de Résilience des Systèmes alimentaires aux Comores (FSRP-KM) et à l'intention d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer des paiements au titre du Marché « réhabilitation du bâtiment des offices ».

-Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement (FPI) »

1. Le projet (FSRP) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises : « le soumissionnaire doit démontrer une bonne expérience de marchés de construction et ou de réhabilitation des bâtiments au cours de 10 dernières années. Le Soumissionnaire doit établir aussi qu'il disposera du Personnel-clé de qualification convenable décrit dans la Section III du DAO, qui est nécessaire pour exécuter le Marché.

2. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offre (AO) telle que définie dans le « Règlement- de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017 août 2018 et 30 mars 2024.) ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du FSRP situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat ; email : projetfsrp@gmail.com et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de **8H 30min à 15h 30, et du samedi : 8H 30min à 12H 30min.**

4. Le dossier d'appel d'offres sera retiré par voie électronique, par email ou au secrétariat du FSRP-KM par clé USB.

5. Les offres devront être remises à l'adresse ci-des-

sous au plus tard **le 26 juin 2025 à 14H 00min.** La soumission des offres par voie électronique **ne sera pas autorisée.** Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise **des offres sera écartée.** Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du FSRP à l'adresse ci-dessous, **le 26 juin 2025 à 14H 00min.**

6. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre, pour un montant de **cinq million (5 000 000) francs Comoriens.**

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :

Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat

BP :41-Moroni

A Mdé ex-Cefader -maison des épices.

Au secrétariat du Projet (FSRP) Email : projetfsrp@gmail.com

Lancé, le 28 Mai 2025

TRANSFORMATION DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

Les Comores ont participé au dialogue régional de Lilongwe

Le ministre de l'agriculture Daniel Ali Bandar a participé au dialogue régional sur la transformation des systèmes alimentaires organisé au Malawi du 20 au 23 mai dernier. A cette occasion, le patron de l'agriculture a présenté à ses homologues internationaux, les réformes engagées par notre gouvernement afin de transformer le secteur agroalimentaire.

C'était à Lilongwe au Malawi que le ministre de l'agriculture a présenté les ambitions du gouvernement concernant la transformation du secteur agroalimentaire lors des travaux du dialogue régional sur la transformation des systèmes alimentaires. Daniel Ali Bandar a souligné : « l'intensification de la production agricole par des investissements dans les infrastructures rurales (routes, systèmes d'irrigation, de stockage et de transformation) et la valorisation des chaînes de valeur, le développement du secteur privé, en facilitant l'accès au financement (concours de plan d'affaires, crédit-bail et société de garantie SOGAK) et en créant des incitations fiscales pour les investisseurs agricoles, l'augmentation de la

production locale du cheptel bovin et caprin, via notamment l'augmentation des vaches laitières et la mise en place de l'Office national d'insémination artificielle et enfin la valorisation des ressources halieutiques, par la modernisation de la pêche artisanale et le développement des infrastructures de conservation et de commercialisation ».

L'organisation de cette réunion a marqué l'importance stratégique du renforcement et de la résilience des systèmes alimentaires face aux défis liés aux crises climatiques et économiques régionales. Dans cette rencontre régionale organisée sous le haut patronage du Dr Lazarus Chakwera, Président de la République du Malawi, le ministre a été accompagné par le directeur national des stratégies agricoles Fouad Mohamed Oussouf, le coordonnateur du projet FSRP Comores Ali Mgomri et le chef du département économie rurale à la DNSAE, Issimaila Mohamed. Cette délégation a représenté le pays lors de ces discussions consacrées à la transformation alimentaire, l'agriculture climato-intelligente et la digitalisation du secteur agricole, en s'appuyant sur les données issues du recense-



ment général de l'agriculture (RGA).

C'est dans ce contexte que le ministre Daniel Bandar a appelé à « une coopération régionale renforcée et à une synergie entre gouvernements, bailleurs et secteur privé pour relever collectivement le défi

de la sécurité alimentaire et de l'emploi des jeunes et des femmes ». Il a réitéré l'engagement des Comores « aux côtés des pays africains pour la mise en œuvre des recommandations issues du dialogue et pour l'opérationnalisation des engagements de la déclaration de Kampala pour le

programme détaillé du développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) », selon le service de communication du ministère de l'agriculture.

Kamal Gamal



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP_KM, P177816), DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

ANNULATION DU PREMIERE APPEL D'OFFRE :

N°2025/004/ MAPA/FSRP-KM/Trx/AO

Nouveau appel d'offre national

Réf. N° de l'Appel : 2025/004/ MAPA/FSRP-KM/Trx/AO

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU MARCHÉ DES POISSONS ET DEBARCADERES A MOHELI

-Le Gouvernement Comorien a reçu un financement de la Banque Mondiale (IDA) pour financer le Projet de Résilience des Systèmes alimentaires aux Comores (FSRP-KM) et à l'intention d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer des paiements au titre du Marché « réhabilitation du Marché des Poissons et débarcadères à Mohéli ».

-Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement (FPI) »

1. Le projet (FSRP) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises : « le soumissionnaire doit démontrer une bonne expérience de marchés de construction et ou de réhabilitation des bâtiments au cours de 10 dernières années. Le Soumissionnaire doit établir aussi qu'il disposera du Personnel-clé de qualification convenable décrit dans la Section III du DAO, qui est nécessaire pour exécuter le Marché.

2. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offre (AO) telle que définie dans le « Règlement- de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017 août 2018 et 30 Mars 2024.) ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du FSRP situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de

l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat ; email : projetfsrp@gmail.com et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de 8H 30min à 15h 30, et du samedi : 8H 30min à 12H 30min.

4. Le dossier d'appel d'offres sera retiré par voie électronique par email ou au secrétariat du FSRP-KM par clé USB.

5. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 28 juin 2025 à 11H 00min. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du FSRP à l'adresse ci-dessous, le 28 juin 2025 à 11H 00min.

6. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre, pour un montant de trois millions cinq cent (3 500 000) francs Comoriens.

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat
BP :41-Moroni
A Mdé ex-Cefader -maison des épices.
Au secrétariat du Projet (FSRP) Email : projetfsrp@gmail.com

Lancé, le 28 Mai 2025